

Dîner Débat, en marge du Club production énergies renouvelables

18 mai 2016 Hôtel Mercure, Angoulême

Sous la présidence d'Emmanuel JULIEN, Président du directoire de SERGIES
Organisé par TERRITOIRES CHARENTE SAEML



ORGANISATION DINER-DEBAT

19h30

Cocktail offert par Territoires Charente

20h30

Dîner-débat :

Le développement de l'autoconsommation / l'autoproduction : les montages et les modalités de financement pour les collectivités territoriales

Encouragé par la loi relative à la transition énergétique la production décentralisée est appelée à connaître une croissance exponentielle dans les années à venir.

Dans ce cadre, l'autoconsommation d'électricité constitue un des axes majeurs des politiques publiques. Ces nouveaux modèles offrent de réelles opportunités en termes d'optimisation des profils de consommation et de production, ce qui permettra de réduire les coûts liés à la distribution d'électricité.

Acteurs clés de la transition énergétique, les collectivités territoriales seront un des moteurs du développement et du déploiement d'installations photovoltaïques en vue de l'autoconsommation totale ou partielle de l'électricité produite : bâtiments, ombrières de parking, friches industrielles, etc ...

Or ce développement invite à repenser le cadre réglementaire dans lequel l'action des collectivités territoriales est susceptible d'intervenir :

- Quels rôles pourront jouer les collectivités ?
- Quels sont les outils juridiques permettant de développer les initiatives locales, au regard des enjeux en terme de financement et de participation ?
- Quels sont les montages et les structures de gouvernance susceptibles d'être mises en place pour porter les projets : réalisation en régie ou externalisation dans le cadre d'une société de projet dédiée, à capitaux publics ou mixtes ?
- Comment articuler ces montages en autoconsommation avec les dispositifs en vigueur en matière de soutien au développement des énergies renouvelables ?

Mounir MEDDEB

Avocat

Cabinet Energie Légal

IMPORTANT

Frais de participation au dîner-débat de 50 euros TTC par personne

Faire un chèque à l'ordre de Territoires Charente le jour de la manifestation – Une facture sera produite



Epl Réseau

Dîner Débat, en marge du Club production énergies renouvelables

18 Mai 2016, 19h30 à l'hôtel Mercure

1, Place des Halles - 16000 Angoulême

Bulletin à

avant le jeudi 12 mai 2016

par mail : m.mainix@territoires-charente.com

ou par courrier : **Territoires Charente SAEML – 1, impasse Truffière –
16 000 ANGOULÊME**

Nom :

Prénom :

Organisme :

.....

Fonction :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Email :

Tél :

Portable :

Participera au dîner-débat

Ne participera pas au
Dîner-débat

**Frais de participation au dîner-
débat de 50 euros TTC par
personne.**
Faire un chèque à l'ordre de
Territoires Charente le jour de la
manifestation.
Une facture sera produite.

Date et signature :

Conditions générales

Pour confirmer votre participation, merci de nous retourner le présent bulletin **avant le jeudi 12 mai 2016**.

Pour tout renseignement complémentaire,

i.delage@territoires-charente.com ou m.mainix@territoires-charente.com sont à votre disposition

Tél : 05 45 37 12 10